

Jacques Boudreault et Odette Raymond

Histoire de l'interprétation et, en particulier,
de l'interprétation en langue des signes

ÉVOLUTION DE LA PROFESSION D'INTERPRÈTE ET HISTOIRE DE LA RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE

Il y a quelques mois nous vous avons conviés à nous suivre à travers les hauts et les bas des démarches de reconnaissance professionnelle des interprètes. Pour mieux comprendre la démarche des interprètes en langue des signes dans toute son envergure, il nous apparaît essentiel de connaître le cheminement de nos collègues interprètes en langues parlées. En effet, ces derniers nous ont devancés de quelques décennies et à l'instar de ces professionnels de la communication, nous poursuivons maintenant un idéal qui deviendra un jour réalité.

«Le besoin grandissant d'interprètes fit en sorte que ces derniers se dotèrent de conditions de travail, de programmes de formation, d'associations mais en outre que les exigences soient de plus en plus grandes quant à la qualité de leur pratique et à leur prestation. Les interprètes de conférence avec leurs collègues traducteurs et terminologues ont oeuvré, de surcroît, à la promotion de ce qu'ils font et à la reconnaissance professionnelle. Le parcours des interprètes en langue des signes est similaire à celui des interprètes en langues parlées.» (Raymond, 1998)

Nous avons donc besoin de la traduction et de l'interprétation et ce besoin nous confère des obligations certes mais encore des exigences et des droits qui devraient mener à un statut professionnel bien mérité. Mais notre reconnaissance professionnelle va de pair avec celle des langues signées comme langues à part entière. Bien qu'amorcée, cette dernière reconnaissance n'est malheureusement qu'embryonnaire dans plusieurs pays et sans vouloir contester Lessard qui écrivait en 1990 : «Aujourd'hui, les langues signées à travers le monde étant de plus en

plus reconnues comme de "vraies langues", les interprètes...reçoivent, par ricochet, plus de considération au plan professionnel.» (p.196)

Nous croyons que les Sourds et les interprètes en langue des signes de partout dans le monde doivent travailler sans relâche à ce que la langue des signes et les professionnels qui l'utilisent obtiennent leur place au soleil des communautés linguistiques. Notons d'une part qu'il n'existe pas une langue des signes internationale. Il y a bien eu des essais, lors de conférences internationales, avec le Gestuno, pendant signé de l'Espéranto, mais ça n'a pas eu plus de succès que l'Espéranto. D'autre part, ajoutons que «l'essor donné à la langue des signes par l'Abbé de L'Épée et par Gallaudet connut un coup d'arrêt brutal (...) lorsque le Congrès de Milan en interdit l'usage» (Seleskovitch, 1997). En effet à partir de 1880, les langues des signes furent réprimées et même supprimées en plusieurs endroits au monde au profit de l'apprentissage de la parole (Desrosiers, 1993).

Au Canada, l'adoption de trois lois à caractère linguistique, soit la Loi 63, la Loi sur les langues officielles et la Loi 101 (Charte de la langue française, 1977), a contribué à l'essor de l'interprétation en langues vocales.

L'omniprésence de la traduction dans la vie quotidienne des Canadiens est sans doute une des caractéristiques dominantes du Canada et notamment du Canada français. Il faudrait vraiment méconnaître la réalité canadienne pour sous-estimer la place importante qu'occupe la traduction au pays et les multiples conséquences qui en découlent.(Delisle, 1977)

Nous traduisons en effet, depuis la Conquête, et peut-être plus qu'aucun autre peuple du monde. (Gouin, 1977)

Quant à l'interprétation en langue des signes, l'adoption de la LSQ comme une des langues officielles d'enseignement en Ontario est un exemple dont le Québec aurait des raisons de rougir, mais qui pourrait aider à paver la route de la reconnaissance. Selon SÉRO-Guillaume (1997), de l'autre côté de l'Atlantique, l'instauration légale, en France, du choix entre l'éducation oraliste ou bilingue (français/LSF), en 1991-1992, a fait faire un pas de plus à l'évolution du bilinguisme amorcée depuis les années 1970. Mais l'opinion de la communauté sourde est tout autre. En effet, cette dernière est d'avis que le choix est trop souvent vers l'oralisme, car les parents entendants d'enfants sourds sont

malheureusement encore mal informés et ils ne connaissent, la plupart du temps, que bien peu de choses au sujet de la langue des signes. La reconnaissance des langues signées comme langues officielles est complexe et relève des chartes des droits de la personne ainsi que des lois en vigueur dans les pays. Il y a une volonté évidente, dans quelques états des États-Unis, aussi dans d'autres pays et particulièrement en Suède, de faire une place aux Sourds, à leur culture et à leur langue.

Regroupements et associations professionnelles

En concomitance avec la reconnaissance de la langue, il était impérieux que les interprètes en langue des signes se regroupent (par exemple, lors de congrès professionnels comme celui de l'Association des interprètes en «langage visuel» du Canada (AILVC) à Montréal en juillet 1998) et travaillent à se doter de normes déontologiques professionnelles (notamment, ratification de la constitution et du Code de déontologie de l'AILVC en 1983 et parution du Code de déontologie de l'association québécoise des interprètes francophones en «langage visuel» (AQIFLV) en 1988), de programmes de formation de qualité et, éventuellement, d'outils d'évaluation et d'agrément. Mais aujourd'hui encore, plusieurs pensent que plus d'unité serait bénéfique à toutes les personnes impliquées et aiderait à la reconnaissance de la langue des signes. On voit trop souvent des groupes hermétiques (parents d'enfants sourds, professeurs de langue des signes, adultes sourds, éducateurs pour les Sourds, interprètes, etc.) où nulle part ne transparaît une idéologie commune qui serait gage d'une synergie productive.

C'est en 1977 qu'est née la première association d'interprètes en langue des signes en France. Elle avait pour but de «promouvoir l'insertion sociale des sourds(sic) en leur proposant des interprètes, non seulement dans les services juridiques ou administratifs, mais aussi dans d'autres contextes : organismes de santé, manifestations à caractère culturel, politique ou religieux, formations professionnelles et universitaires.» (Séro-Guillaume, 1997). En Amérique du Nord, les associations d'interprètes en langue des signes qui ont vu le jour dans les années 1970-1980 s'incrivaient dans un contexte où l'interprétation en langues audiovocales était déjà bien établie. En effet, le contexte multilingue de l'Amérique du Nord et particulièrement du Canada français a contribué à l'essor de

l'interprétation et de sa profession jumelle qu'est la traduction. La capitulation des Français le 8 septembre 1760 força la cohabitation des peuples amérindiens, du peuple francophone et du gouvernement anglais et obligea ce dernier à se doter de services d'interprétation mais surtout de traduction, ne serait-ce que pour gouverner le pays avec efficacité. En fait, avec l'augmentation de la population française et l'arrivée des Anglais au début du 18^e siècle la nécessité s'était déjà accrue considérablement et 1710-1755 fut la première période de traduction officielle au Canada; c'est à cette époque que l'on vit apparaître les premières échelles d'honoraires pour la traduction de textes juridiques (Delisle, 1987). Cette période s'intensifia après la Conquête de 1760, puis après la division du Haut et du Bas-Canada (Acte constitutionnel de 1791) de même qu'après la proclamation de l'anglais comme langue officielle (Acte d'union proclamé en 1840). En outre, l'adoption du droit anglais, des lois anglaises et la gestion du commerce par les anglais firent en sorte que l'on utilisait les services de traducteurs, que nous avons choisi de nommer intermédiaires linguistiques, principalement en ce qui a trait à l'administration et à la justice (Carle, 1996). En 1764, fut publié le premier numéro du premier journal bilingue de la colonie et d'ailleurs de toute l'Amérique du Nord La Gazette de Québec (Delisle, 1987). Les articles, rédigés le plus souvent en anglais, étaient traduits en français et c'est pendant 78 ans, soit jusqu'en 1842 que La Gazette de Québec fut ainsi traduite. Mais ces intermédiaires linguistiques travaillaient alors sans règles ni formation.

Ils étaient, à cette époque, des notables de la place, avocats, médecins, hommes de loi, qui servirent au meilleur de leurs connaissances, laissant parfois en anglais les mots qu'ils ne savaient traduire ou ajoutant le mot anglais, entre parenthèses, à la suite de la traduction (Horguelin, 1977). Conséquemment, les textes traduits étaient truffés d'anglicismes et, comme l'écrivait Horguelin (1977), la traduction «officielle», donnait un bien mauvais départ au bilinguisme. Il fallut attendre le 20^e siècle pour que se regroupent les traducteurs avec la fondation en 1919 du Cercle des traducteurs des Livres Bleus. Ce premier regroupement couplé du besoin de formation engendra en 1936 le premier cours de traduction professionnelle au Canada, puis la fondation, en 1940, de La société des traducteurs de Montréal STM (société qui changea de nom en 1965 et qui garda longtemps le nom de Société des traducteurs du Québec STQ) et enfin, la

fondation en 1956 de la Société des traducteurs et interprètes du Canada (STIC) (en anglais, Canadian Translators and Interpreters Council (CTIC)). Ailleurs dans le monde, des regroupements devinrent monnaie courante de sorte que l'on vit la naissance de regroupements internationaux, la Fédération internationale des traducteurs (FIT) (en anglais la Federation International of Translators) et l'Association internationale des interprètes de conférence (AIIC) fondées en 1953.

En 1963, débuta un long processus de reconnaissance professionnelle à la STQ. De projet de loi en projet de loi, il dura jusqu'en avril 1992. Cette date est mémorable car, à partir de là, pour porter le titre de traducteur ou d'interprète agréé au Québec, il faudra être membre de la corporation et réussir un examen d'agrément (LaPresse, 1992). La STQ a alors pris le nom de Corporation des traducteurs et interprètes agréés du Québec (CTIAQ) puis celui d'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec (OTIAQ).

Parallèlement, il y eut, dans de nombreux pays, des regroupements d'interprètes en langue des signes. Par exemple, aux États-Unis, en 1972, le *Registry of Interpreters for the Deaf* (RID) vit le jour, précédant en cela la fondation de la première association d'interprètes en France(1977) (SÉRO-Guillaume, 1997). Plus près de nous, l'Association des interprètes en «langage visuel» du Canada (AILVC), fut fondée à Winnipeg le 18 novembre 1979; il y eut alors 47 membres fondateurs admis. Le premier colloque eut lieu en 1980 et la première livraison du AVLIC News en 1981 (Le titre français Nouvelles d'AILVC date de 1984). Puis, deux ans plus tard, l'Association québécoise des interprètes francophones en «langage visuel»(AQIFLV) fut à son tour fondée (Delisle, 1987).

Ces associations d'interprètes ont des objectifs communs qui sont sensiblement les mêmes que ceux énoncés par Letourneau (1987) pour l'AILVC :

- mettre sur pied une organisation nationale, capable de standardiser et d'uniformiser la qualité des services offerts par les interprètes en «langage visuel»;
- coordonner et/ou accorder la reconnaissance à tous les interprètes en «langage visuel»;
- développer des programmes de formation et d'entraînement à l'échelle provinciale, pour aider les interprètes en «langage visuel»;

- protéger la pureté de la langue des individus qui appartiennent aux communautés sourdes du Canada;
- implanter des directives concernant les exigences à satisfaire et les fonctions des interprètes en «langage visuel»;
- encourager l'évolution de la profession, les connaissances et les habiletés des interprètes en «langage visuel» par la tenue d'ateliers, l'organisation de réunions d'interprètes, par les échanges entre collègues et par la lecture de toutes les publications pertinentes,
- favoriser la discussion et trouver des solutions aux problèmes reliés à l'interprétation en «langage visuel».

Formation

L'Europe a vu naître des programmes un peu partout, des programmes universitaires même, comme la Maîtrise de Science et de Technique en interprétation en LSF créée en 1993 à l'Université de la Sorbonne Nouvelle-Paris III (SÉRO-Guillaume, 1997) ou encore le programme donné à l'Université de Hamburg depuis 1993-1994 (Schulz, 1997).

Les prestations que doivent assurer désormais les interprètes nécessitent une qualification de haut niveau que seule une formation universitaire est à même de garantir. (SÉRO-Guillaume, 1997)

Ce programme offre des cours spécialisés en interprétation LSF mais aussi des cours communs aux étudiants en interprétation de langues audiovocales et aux étudiants en interprétation en langue des signes (SÉRO-Guillaume, 1997).

En Amérique du Nord, il y a plusieurs programmes de formation autant aux États-Unis qu'au Canada, mais presque tous couvrent l'interprétation ASL/anglais, anglais/ASL. Ces programmes existent depuis plus de quinze ans au Canada, ils sont offerts dans presque toutes les provinces et ont fait leurs preuves (Taylor, 1996).

Pour ce qui est des programmes de formation en interprétation LSQ/français, français/LSQ, il a fallu attendre les années 1990. Toutefois, en 1982, il y eut création de cours d'interprétation en langue des signes à l'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa. Ces cours, dont les premiers enseignants furent Micheline Caron et Paul Bourcier, se sont donnés en sessions d'été, de 1982 à 1988.

Ce fut ensuite le tour de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) d'offrir de la formation dans le cadre d'un Certificat de premier cycle en interprétation visuelle comprenant deux volets : LSQ et oralisme. Ce programme prend son origine d'un mandat donné au conseil d'administration de l'AQIFLV par ses membres, en novembre 1988. En effet, lors de ce congrès de 1988, les membres ont donné deux mandats aux membres du conseil d'administration : la formation et l'évaluation /agrément. Mais, dans son objectif de reconnaissance professionnelle, l'AQIFLV avait depuis longtemps envisagé une formation universitaire plutôt que collégiale, se distinguant ainsi des autres provinces canadiennes (AQIFLV, 1985).

-Les interprètes ressentent un immense besoin d'avoir une formation; l'A.Q.I.F.L.V. se devrait d'encourager les universités en ce sens.

-Dans le but d'une éventuelle formation, il est suggéré d'envoyer des lettres dans les diverses universités. Une demande très claire a été faite pour que le Conseil de l'Association rédige une lettre à Mme Rhoda Roberts de l'Université d'Ottawa, afin que se donne le deuxième cours offert par l'université soit par l'École des traducteurs et interprètes. (AQIFLV, 1985)

Puis c'est l'Ontario qui, en 1992, a accueilli un Programme de communication et d'interprétation en «langage gestuel» au Collège Cambrian à Sudbury. Depuis 1995, ce programme se donne au Collège Boréal; on y enseigne des cours de LSQ, des cours sur la culture sourde (et non sur la «surdité», terme bien différent qui aurait une connotation très clinique). Lors du déménagement, le ministère de l'Éducation a accepté le changement de titre : le programme se nomme maintenant Communication et interprétation en langue des signes. C'est un programme de deux ans en communication suivis d'un an en interprétation dont la première professeure fut madame Monique Boudreault. À l'heure actuelle, l'équipe est formée de deux professeurs sourds, de 4 professeurs entendants et d'une technologue entendante. Depuis 1995, un Certificat d'études collégiales, Communication et surdité, au Cégep du Vieux Montréal et au Cégep de Sainte-Foy permet la formation de communicateurs en langues visuelles, mais il offre aussi la possibilité d'acquérir les préalables nécessaires à l'inscription au Certificat

de premier cycle en interprétation visuelle de l'UQÀM. Nous ne pouvons passer sous silence les cours de communication en langue des signes québécoise donnés à l'Institut des Sourds de Montréal puis à l'Institut Raymond Dewar depuis le début des années 1980 (Labrecque, 1998). L'engouement pour ces cours a pris une ampleur considérable pour ne pas dire phénoménale. Ajoutons à cela le travail effectué par le groupe de recherche sur la LSQ sous la direction de madame Colette Dubuisson.

Évaluation et agrément

Les outils d'évaluation et d'agrément pour les interprètes ASL/anglais/ASL du Canada se sont développés en concomitance avec l'évolution des programmes de formation. On a longtemps remarqué, à l'Association des interprètes en «langage visuel» du Canada (AILVC), que «L'écart est énorme entre le degré de compétence des diplômés et celui qui est exigé par l'Épreuve d'interprétation (ÉI) de l'Association des interprètes en "langage visuel" du Canada» (Taylor, 1996); il est à souhaiter que cet écart s'amenuise pour que de plus en plus d'interprètes canadiens détiennent le certificat tant souhaité (COI).

Au Québec, les démarches visant l'implantation d'un système d'évaluation ont été ardues et infructueuses pendant plusieurs années, malgré les efforts fournis par les quelques ardents protagonistes. En effet, les Blackburn, Greciet, Lamontagne, Leboeuf, Kelly, Desrosiers, Fredette, Lauzier du Comité de 1983, de même que les Clermont, Bousquet, Séguin et al. des comités d'évaluation qui ont suivi ont peut-être bien souvent eu l'impression d'être les DonQuichotte de l'évaluation des interprètes en langue des signes. Pourtant, ils étaient des éducateurs, des professeurs, certains sourds, d'autres entendants, tenants du français signé, du pidgin ou de la LSQ. Dès 1983-1984, le comité, alors nommé Comité d'évaluation et de certification, jetait les bases d'un éventuel examen d'agrément après avoir défini son rôle ainsi que les critères d'un(e) interprète professionnel(le). Le rôle du comité était de

- définir ce qu'est un(e) interprète professionnel(le)
- préparer l'examen d'agrément
- établir les critères de performance (COMITÉ/AQIFLV, 1985)

C'est ainsi que, du côté de l'AILVC on donna, dès 1984, le mandat à un comité de travailler en vue de la mise sur pied d'un modèle d'évaluation/agrément ASL qui a été ratifié en 1986 tandis que du côté de l'AQIFLV, il a fallu 10 ans de plus pour que l'on mette sur pied des évaluations régionales pour répondre aux besoins des agences et services d'interprétation qui avaient besoin de recruter des interprètes réputés compétents. Malgré les résistances, un comité de Québécois sourds et entendants a travaillé à préparer l'examen écrit des connaissances de l'AILVC pour les interprètes LSQ dont la première passation eut lieu en juin 1997 à Montréal et la deuxième en juin 1998 à Montréal également.

Graduellement, le professionnalisme prend le pas sur ce que Fournier (1997) nomme «l'assistantat interprétatif». Mais la reconnaissance professionnelle doit d'abord se ressentir de l'intérieur; on ne peut demander au monde entier de nous reconnaître si nous ne le faisons pas nous-mêmes. Des efforts ont été faits en ce sens : contacts plus étroits avec la communauté sourde, formations de haut niveau touchant autant les langues de travail que les connaissances spécifiques sur la culture sourde et que le bagage extralinguistique, sensibilisation, établissement de règles déontologiques rigoureuses, de même que démarches de reconnaissance du Syndicat des interprètes professionnels du Cégep du Vieux Montréal sont à la fois témoins et garants de notre évolution comme professionnels. Nous sommes les artisans de notre profession et la reconnaissance vers laquelle nous cheminons est tributaire de notre pratique quotidienne, de nos compétences grandissantes et du respect que nous inspirons. L'excellence nous tient à coeur, pour preuve, suivant le modèle de l'AILVC (Prix d'excellence en interprétation visuelle Edward C. Bealer créé en 1983 par la Société canadienne de l'ouïe), l'AQIFLV décerne, depuis 1992, le Prix d'Excellence en interprétation visuelle Paul Leboeuf du nom de monsieur l'Abbé Paul Leboeuf qui, ordonné prêtre en 1966, a oeuvré auprès des Sourds (Desroches, 1995) et qui, à l'instar de madame Bazinet qui travaillait aux services sociaux et du frère Dulude des services religieux, a été un modèle pour les premiers interprètes. Le premier récipiendaire de ce prix prestigieux a été monsieur Paul Bourcier, en 1994. Mais la route vers le panthéon de l'interprétation est sinueuse et pavée d'embûches et nous devons, dans des efforts concertés, en parcourir pas à pas les kilomètres comme l'ont fait, avant nous, et continuent de le faire, nos collègues interprètes en langues audiovocales.

Références

- AQIFLV (1985). Compte rendu des rencontres au sujet des buts de l'AQIFLV, tenues à Montréal, le 17 mars et à Québec le 31 mars.
- CARBIN, C.F. (1996). Deaf Heritage in Canada, Withby (Ontario) : McGraw-Hill Ryerson Limited.
- CARLE, G. (1996). Épopée en Amérique : Une histoire populaire du Québec, deuxième émission : Naissance d'une colonie et troisième émission : Explorer un continent, présentées à Télé-Québec et présentées par Jacques Lacoursière, Montréal.
- COMITÉ/AQIFLV (1985). Rapport annuel du Comité Évaluation et Certification pour l'année 1983-1984, présenté à madame la présidente, Joane Calvaresi à Montréal le 21 mai.
- DELISLE, J. (1977). Projet d'histoire de la traduction et de l'interprétation au Canada, Meta, XXII, 1, p. 67-71, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- DELISLE, J. avec la participation de GALLANT, C., HORGUELIN, traduction en anglais CREERY, M., P., LOGAN, P. (1987). La traduction au Canada 1534-1984, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- DESROCHES, A. (1995). Qui est Paul Leboeuf?, Voir-Dire, no 72, juillet-août 1995.
- DESROSIERS, J., in Dubuisson, C. et Nadeau, M. dir. (1993). La LSQ et la culture sourde québécoise, Études sur la langue des signes québécoise, p.153-174, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- FOURNIER, C. (1997). L'interprétation pour sourds au pénal en France, Meta, XLII, 3, p. 533-545, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- GOUIN, J. (1977). La traduction au Canada de 1791 à 1867, Meta, XXII, 1, p. 26-32, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- HORGUELIN, P.A. (1977). Les premiers traducteurs (1760-1791), Meta, XXII, 1, p. 15-25, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

- LABRECQUE, G.(1998). Communication personnelle, Montréal : Institut Raymond-Dewar.
- LACHANCE, N. (1993). Les Sourds en tant que groupe culturel. Appartenance à la communauté et processus d'identification, Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de maîtrise (M.sc.) en anthropologie. La Presse, Les 1 800 traducteurs diplômés du Québec deviennent des «professionnels» reconnus, Montréal : 3 avril 1992.
- LESSARD, A. pour Raymond, O. (1990). Les acquis et les défis de l'interprétation en langue des signes québécoise, in Actes du 2 e congrès des traducteurs et interprètes du Canada, Ottawa, p.194-203.
- LETOURNEAU, W.R. (1987). Perspective historique de l'AILVC, , Manuel de préparation Français/LSQ, Système d'évaluation canadien, Montréal : AILVC.
- NILSSON, A.-L. (1997). Sign Language Interpreting in Sweden*, *Meta*, XLII, 3, p. 550-554, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- RAYMOND, O. (1998). Article I : L'interprétation de Babel à l'ère moderne, *Le Lien*, Montréal : Association québécoise des interprètes francophones en «langage visuel».
- SCHULZ, A. (1997). Sign Language Interpreting in Germany on the Way Towards Professionalism, *Meta*, XLII, 3, p. 546-549, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- SELESKOVITCH. D. (1997). Texte de présentation, *Meta*, XLII, 3, p. 487, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- SÉRO-GUILLAUME, P. (1997). Pourquoi une formation à l'interprétation de conférence LSF en français et français en LSF, *Meta*, XLII, 3, p. 521-532, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- TAYLOR, M.M., Ph.D. (1996). Formation des interprètes au Canada : Mise à jour 1996, Manuel de préparation Français/LSQ, Système d'évaluation canadien, Montréal : AILVC.

Source : <http://www.cvm.qc.ca/dcb/pages/babel2.htm> (1999)